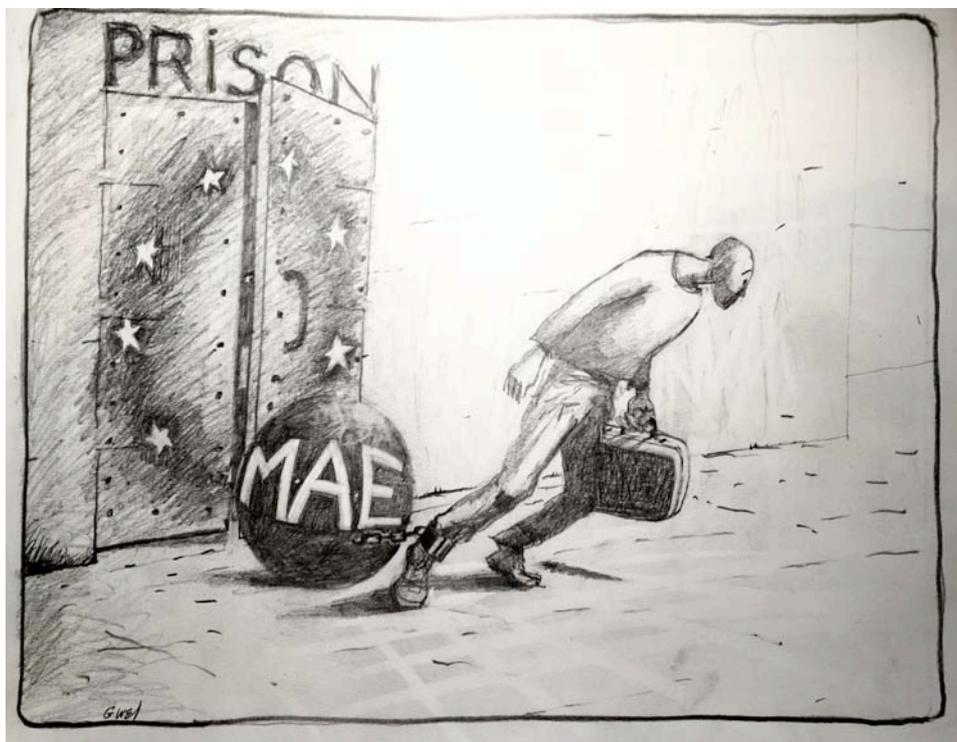




La justice française et son indépendance ...



Le Comité de soutien de Rochefort en Terre
Site : www.comite-soutien-vincenzo.org
facebook : @soutienvincenzo

**Libérez
Vincenzo**
Comité de soutien à Vincenzo

CHRONOLOGIE DES FAITS

Concernant le Mandat d'Arrêt Européen Milan 2006 pour Vincenzo Vecchi

Rappel des faits antérieurs à l'arrestation de Vincenzo Vecchi en France :

Le 11 mars 2006 Vincenzo Vecchi est arrêté au cours d'une contre-manifestation anti fasciste à Milan, non autorisée, tandis que le « défilé » de Fiamme Tricolore (groupe fasciste reconnu comme tel) est autorisé.

Tous les prévenus sont incarcérés immédiatement.

- 11/03/2006 au 14/10/2006 : prison préventive
- 12/11/2007 : Procès pour participation à la contre-manifestation à Milan en procédure collective simplifiée (rito abbreviato), qui ne laisse aucune marge à la défense pour contrer les accusations et engendre des peines collectives.

C'est dans ce cadre que la loi ROCCO est réactivée (loi datant de 1930 destinée à punir les pillages des armées en temps de guerre) avec les chefs d'accusation « dévastation et pillage », en « concours moral ».

La condamnation pour Vincenzo Vecchi et d'autres sera de 4 ans de prison.

- 09/01/2009 : Le procès en appel décide pour Vincenzo Vecchi:
 - une remise de peine de 3 ans
 - une assignation à résidence de 4 mois et 26 jours
- 25/03/2010 : Extinction de la peine par le tribunal d'exécution des peines de Milan
- 2016 : Émission de deux Mandats d'Arrêt Européens pour les faits de participation aux manifestations de Milan 2006 et de Gênes 2001.
- 08/08/2019 : Arrestation dans le Morbihan (France) sous les deux mandats d'Arrêt Européens

Ci-après un tableau détaillé qui reprend la chronologie judiciaire depuis l'arrestation de Vincenzo Vecchi en France.

Il permet de constater les difficultés auxquelles s'est heurtée la défense (avocats et comité de soutien) pour dénouer et déjouer une stratégie malintentionnée de la part de la justice italienne via l'émission d'un MAE, au final « sans objet ».

Ce tableau met également en évidence l'incidence de ce mandat injustifié tout au long de la procédure, tant côté juridique que médiatique.

ITINÉRAIRE JURIDIQUE DU MAE MILAN 2006 DEPUIS L'ARRESTATION DE VINCENZO VECCHI EN FRANCE

DATE	LA COUR	AVOCAT GÉNÉRAL	DÉFENSE	MEDIAS	
8/08/2019	Arrestation de Vincenzo Vecchi dans le Morbihan. Il est conduit à Rennes au dépôt des prévenus				
9/08/2019	Audience à la cour d'appel de Rennes, reportée au 14 août. Incarcération au centre pénitentiaire de Vezin le Coquet		Vincenzo Vecchi rencontre son avocat Maître Asselin.	<p>A chaque audience les chefs d'inculpation du MAE Milan sont relus/ré énoncés. Repris et commentés largement par les médias ils vont jalonner la procédure.</p> <p>Tous les médias parlent des 2 MAE en écho du réquisitoire du procureur.</p> <p><i>'participé à des violences à Milan en 2006' (Figaro 12/08)</i></p> <p><i>'4 ans pour port d'armes lors d'une contre manifestation contre l'extrême droite' (public-sénat 22/08 et Nouvel Obs 22/08))</i></p> <p>Cette annonce sera peu reprise par la presse en raison de l'absence de pièce officielle l'attestant. Seuls Lundi Matin, Libération et Le Figaro en font état (26/09) <i>'l'avocate a produit des preuves que la peine est déjà purgée'</i></p> <p>27/09 le Figaro relaye les propos du procureur s'opposant à la liberté conditionnelle <i>'au fond on a</i></p>	
12 et 13 /08/2019			Vincenzo Vecchi informe la défense qu'il manque l'arrêt de la cour de cassation Italienne pour le MAE de Gênes. Il nomme un deuxième avocat Maître Glon.		
	Audience à la cour d'appel de Rennes				
14/08/2019	Énoncé des chefs d'inculpation pour les deux MAE.	Le parquet déclare recevable le MAE Milan (<i>'clair et complet'</i> , contrairement au MAE Gênes). En conséquence il recommande à la cour de remettre Vincenzo Vecchi aux autorités italiennes	La défense pointe l'absence de mention de la cassation 2012 pour Gênes. La défense demande un délai pour obtention de pièces supplémentaires auprès de l'Italie.		
21/08/2019			La défense apprend par des proches de Vincenzo Vecchi que la peine de Milan est déjà purgée.		
22/08/2019	Audience pour dépôt dossier demande de mise en liberté conditionnelle à la Cour d'Appel de Rennes				
	Énoncé des chefs d'inculpation pour les deux MAE.		Plaidoirie pour la demande de mise en liberté conditionnelle.		
	Audience cour d'appel de Rennes. Arrêt pour obtention de délais supplémentaires				
23/08/2019	Énoncé des chefs d'inculpation pour les deux MAE. La cour accepte la demande de délai pour obtention de pièces supplémentaires délivrées par la justice italienne (avant le 10 octobre).		L'annonce est faite au public et aux médias devant le tribunal par 1 des avocats et 1 membre du comité : Le MAE Milan est <i>'sans objet'</i> puisque la peine est déjà purgée.		

9/09/2019			Vincenzo Vecchi nomme Maître Losco, avocat milanais qui est alors autorisé à récupérer les pièces officielles.	<i>toujours cette problématique de deux mandats d'arrêt...ce mandat est en cours et cette échéance doit être prise en compte.'</i>
26/09/2019	Audience Cour d'Appel de Rennes pour statuer sur la demande de liberté conditionnelle			
	Énoncé des chefs d'inculpation pour les deux MAE. Rejet de la demande de mise en liberté conditionnelle.		Remise officielle à la cour des pièces attestant la peine purgée pour Milan	
9/10/2019	La justice italienne envoie des documents supplémentaires, reconnaît que MAE Milan est sans objet, déclare l'avoir ajouté sciemment pour faire connaître à la justice française l'existence d'une remise de peine sur le procès de Milan, rendant ainsi impossible une remise de peine pour Gênes.			Les chefs d'inculpation du MAE Milan sont encore parfois l'objet de commentaires dans les médias et restent présents dans la mémoire collective.
	Audience sur le fond (application des 2 MAE) à la Cour de Rennes			FR3 17/10
24/10/2019	Les pièces attestant du caractère 'sans objet' du MAE Milan sont enfin mises au dossier.	Le procureur estime qu' 'il n'y a pas lieu de refuser la remise aux autorités italiennes !'		<i>'complicité de dévastation continue...complicité de violence continue...menaces contre fonctionnaire...port d'armes dans des lieux publics lors d'une manifestation contre l'extrême droite à Milan en 2006'</i>
15/11/2019	Arrêt de la cour d'appel de Rennes : MAE Milan officiellement reconnu comme 'sans objet' MAE Gênes jugé déficient sur le respect des droits de l'accusé et la procédure déclarée défailante. Vincenzo Vecchi est remis en liberté			Après le verdict du 15/11 deux attitudes : Le Monde, Le Point, Actu Morbihan annoncent le MAE Milan 'sans objet'
18/11/2019		Le procureur se pourvoit en cassation pour le MAE de Gênes.		l'Express du 15/11 persiste: 'membre de la sphère anarcho-autonome milanaise.'
18/12/2019	Audience cour de cassation de Paris concernant le MAE Gênes			le 3/12 Ouest France rappelle à nouveau l'existence du MAE Milan.
	.		L'avocat conseil plaide la nécessité de la 'double défense'.	
18/12/2019	Annnonce de la décision de la cour de cassation : l'arrêt de la cour d'appel de Rennes est cassé.			
19/12/2019	Arrêt officiel de la cour de cassation : Motivation + Cour d'appel nommée à Angers pour statuer sur le MAE Gênes.			